



WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT



**PROFIL D'ENSEIGNEMENT DU BACHELIER EN
ARCHITECTURE DES JARDINS ET DU PAYSAGE**

Secteur : sciences et techniques

Domaine : sciences agronomiques et ingénierie biologique

6^{ème} niveau du CFC

Année académique 2021-2022

1. Les valeurs du réseau WBE

Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE), par l'engagement et la qualité du travail de ses personnels, offre à chaque étudiant, à chaque élève et à sa famille, la possibilité de vivre et de partager des valeurs essentielles :

a. DÉMOCRATIE

WBE forme les élèves et les étudiants au respect des Libertés et des Droits fondamentaux de l'Homme, de la Femme et de l'Enfant. Il suscite l'adhésion des élèves et des étudiants à l'exercice de leur libre arbitre par le développement de connaissances raisonnées et l'exercice de l'esprit critique.

b. OUVERTURE & DÉMARCHE SCIENTIFIQUE

WBE forme des citoyens libres, responsables, ouverts sur le monde et sa diversité culturelle. L'apprentissage de la citoyenneté s'opère au travers d'une culture du respect, de la compréhension de l'autre et de la solidarité avec autrui.

Il développe le goût des élèves et des étudiants à rechercher la vérité avec une constante honnêteté intellectuelle, toute de rigueur, d'objectivité, de rationalité et de tolérance.

c. RESPECT & NEUTRALITÉ

WBE accueille chaque élève et chaque étudiant sans discrimination, dans le respect du règlement de ses établissements scolaires. Il développe chez ceux-ci la liberté de conscience, de pensée, et la leur garantit. Il stimule leur attachement à user de la liberté d'expression sans jamais dénigrer ni les personnes, ni les savoirs.

d. ÉMANCIPATION SOCIALE

WBE travaille au développement libre et graduel de la personnalité de chaque élève et de chaque étudiant. Il vise à les amener à s'approprier les savoirs et à acquérir les compétences pour leur permettre de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle. Actif face aux inégalités sociales, WBE soutient les moins favorisés afin qu'aucun choix ne leur soit interdit pour des raisons liées à leur milieu d'origine. Confiants en eux, conscients de leurs potentialités, l'élève et l'étudiant construisent leur émancipation intellectuelle, gage de leur émancipation sociale.

2. Le référentiel de compétences

a) Introduction

Les bacheliers en architecture des jardins et du paysage sont des bacheliers en agronomie qui exercent leurs activités professionnelles tant en Belgique qu'à l'étranger. Ils conçoivent et gèrent des projets d'aménagement paysager locaux dans le respect de la nature, des Hommes et de leurs aspirations. Ils travaillent dans les secteurs public ou privé, dans les bureaux d'études, dans l'enseignement, dans les ONG, ...

La formation des bacheliers professionnalisants vise à :

- développer chez les étudiants des compétences utiles et nécessaires pour leur vie professionnelle en tenant compte des contraintes imposées par une société en perpétuelle évolution et en leur imposant des contacts fréquents avec le monde du travail ;
- permettre aux diplômés de concevoir des projets et de les mettre en œuvre en y incluant les progrès des sciences et des techniques respectueuses de l'environnement ;
- renforcer chez les étudiants une attitude de prise de responsabilités en les associant à des activités de services à la collectivité, en les incitant à l'étude de langues étrangères ainsi qu'à la mobilité ;
- préparer les étudiants à être des citoyens actifs animés de valeurs démocratiques, humaines et relationnelles tournés résolument vers le futur dans une démarche esthétique.

b) Tableau des compétences

Compétences	Capacités
1) Informer, communiquer et travailler en équipe	<ul style="list-style-type: none"> a) Rechercher, consulter, analyser, changer et transmettre des informations techniques ou scientifiques et ce tant à l'échelon national qu'international b) Élaborer des documents didactiques et des fiches techniques relatives aux produits et aux services et adaptés à des publics cibles spécifiques c) Participer à la vulgarisation d) Choisir et utiliser les systèmes d'informations et de communication adaptés

<p>2) S'engager dans une démarche de développement professionnel</p>	<p>a) Participer à une pratique réflexive en s'informant et s'inscrivant dans une démarche de formation permanente</p> <p>b) Développer un esprit critique</p> <p>c) S'adapter aux évolutions technologiques, économiques et sociétales</p>
<p>3) Maîtriser les principes de base de la gestion</p>	<p>a) S'informer des aspects légaux et réglementaires de son activité (aspects économique, social, et de production) et les appliquer</p> <p>b) Répondre aux spécificités du marché (local, national, international)</p> <p>c) Développer un réseau de contacts</p>
<p>4) Concevoir un projet paysager</p>	<p>a) Maîtriser l'analyse paysagère</p> <p>b) Mener une démarche réflexive</p> <p>c) Poser un diagnostic présentant les déficiences et les potentialités d'un site visé</p> <p>d) Mettre en place une planification pour le développement du site visé</p> <p>e) Dessiner les options prises lors de la planification de manière formelle</p>
<p>5) Mener à bien un projet paysager</p>	<p>a) Maîtriser les notions d'agronomie, le monde végétal ainsi que les matériaux à mettre en œuvre</p> <p>b) Définir et gérer les aspects techniques d'un projet</p> <p>c) Gérer les aspects financiers d'un projet (estimation, suivi d'un budget...)</p> <p>d) Intégrer le végétal en contribuant à l'équilibre et à la diversité biologique de l'environnement</p> <p>e) Maîtriser dans le temps et l'espace l'évolution d'un milieu vivant</p>
<p>6) Gérer des projets</p>	<p>a) Assurer des responsabilités d'encadrement et de management</p> <p>b) Diriger un chantier</p>

3. Le programme du cursus

Cette formation vise à former des techniciens supérieurs pouvant être qualifié « d’auteurs de projet et/ou collaborateurs d’un auteur de projet en architecture des parcs et jardins ». Cette formation se veut technique, une réelle formation de professionnel de bureaux et d’assistant en direction de chantier. Elle est plus basée sur le domaine privé et sur les petits espaces publics ruraux et urbains ; ce qui fait sa complémentarité avec l’échelle des masters architecte paysagiste. Ainsi, ces techniciens seront capables d’assister les auteurs de projets d’espaces publics et de paysage dans leur démarche de conception. De plus, ils dressent et gèrent les aspects techniques et administratifs de projets d’architecture paysagère de toutes nature et sont les représentants de l’auteur de projets dans la conduite d’un chantier.

Quelques débouchés :

- dans les bureaux d’études en département « espaces verts » des villes et grandes agglomérations ;
- dans les administrations publiques, aménagement du territoire et environnement ;
- dans les bureaux d’études et les entreprises d’espaces verts (développement de projets d’architecture du paysage, plans techniques, métré, cahiers de charge, chantiers, DAO-CAO appliqués à l’architecture du paysage...).

Acronyme	UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	H	ECTS	QUADRI
ARJP1001-1	Atelier projet I	Étude de projet I	54	13	TA
		Étude de projet II	54		
ARJP1002-1	Initiation à la composition	Initiation à la composition	24	2	Q1
ARJP1003-1	Sciences appliquées I	Mathématiques appliquées	15	2	Q1
ARJP1004-1	Sciences appliquées II	Informatique Photoshop	15	1	Q1
ARJP1005-1	Atelier & Techniques de l'architecture	DAO-CAO	15	1	Q1
ARJP1006-1	Biologie appliquée & Connaissance des techniques I	Connaissance des plantes	27	3	Q1
ARJP1007-1	Biologie appliquée & Connaissance des techniques II	Botanique	38	3	Q1
ARJP1008-1	Biologie appliquée & Connaissance des techniques III	Connaissance des plantes	27	3	Q2
ARJP1009-1	Biologie appliquée & Connaissance des techniques IV	Botanique (systématique)	26	2	Q2
ARJP1010-1	Connaissance des techniques I	Connaissance des matériaux	36	4	Q2
ARJP1011-1	Sciences appliquées III	Chimie	12	1	Q1
ARJP1012-1	Connaissance des techniques II	Techniques de construction	36	3	Q2
ARJP1013-1	Sciences appliquées IV	Physique	14	2	Q2
ARJP1014-1	Gestion et économie I	Gestion et économie	36	3	Q1
ARJP1015-1	Histoire de l'art, de l'esthétique et du paysage I	Histoire de l'art et des jardins	24	2	Q1
ARJP1016-1	Histoire de l'art, de l'esthétique et du paysage II	Histoire de l'urbanisme	12	1	Q1
ARJP1017-1	Histoire de l'art, de l'esthétique et du paysage III	Paysage	24	2	Q2
ARJP1018-1	Sciences du sol & Sciences appliquées & paysage I	Pédologie et fertilisation	24	2	Q2
ARJP1019-1	Sciences du sol & sciences appliquées & paysage II	Chimie	14	1	Q2
ARJP1020-1	Sciences du sol & Sciences appliquées & Paysage III	Phytosociologie	12	1	Q1
ARJP1021-1	Techniques de l'architecture & Sciences appliquées I	Projections et perspectives	24	3	Q1
		Techniques graphiques	15		
ARJP1022-1	Techniques de l'architecture & Sciences appliquées II	Mathématiques	15	1	Q1
ARJP1023-1	Techniques de l'architecture I	Techniques graphiques	48	4	Q2

- Bloc 2 AJP :

Acronyme	UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	H	ECTS	QUADRI
ARJP2024-1	Atelier projet II	Étude de projet III	54	13	TA
		Étude de projet IV	63		
ARJP2025-1	Sciences appliquées V	Physique optique	14	1	Q2
ARJP2026-1	Techniques de l'architecture II	Techniques graphiques	12	1	Q2
ARJP2027-1	Technique de l'architecture III	Techniques graphiques	24	2	Q1
ARJP2028-1	Technique de l'architecture IV	DAO	24	2	Q1
ARJP2029-1	Connaissance des techniques & Sciences appliquées I	Connaissance des matériaux	24	4	Q1
		Techniques de construction	24		
ARJP2030-1	Sciences appliquées VI	Topographie I	12	4	Q1
		Topographie II	36		
ARJP2031-1	Connaissance des techniques & techniques de l'architecture I	Plan de plantations	30	3	Q2
ARJP2032-1	Connaissance des techniques & Techniques de l'architecture II	Connaissance des plantes	27	3	Q1
ARJP2033-1	Connaissance des techniques III	Connaissance des plantes	24	2	Q2
ARJP2034-1	Connaissance des techniques IV	Phytosociologie	12	2	Q2
ARJP2035-1	Communication et langues I	Techniques de communication	24	2	Q2
ARJP2036-1	Communication et langues II	Anglais	24	2	Q2
ARJP2037-1	Histoire de l'art, de l'esthétique et du paysage IV	Histoire de l'art & Paysage	24	2	Q1
ARJP2038-1	Histoire de l'art, de l'esthétique et du paysage V	Histoire de l'architecture	24	2	Q1
ARJP2039-1	Paysage et environnement & Biologie I	Espaces verts	12	1	Q2
ARJP2040-1	Paysage et environnement & Biologie II	Écologie	24	2	Q1
ARJP2041-1	Paysage et environnement & Biologie III	Étude du paysage	24	2	Q1
ARJP2042-1	Paysage et environnement & Biologie IV	Urbanisme	12	1	Q1
ARJP2043-1	L'architecture appliquée	Cahier des charges	32	9	Q2
		Dessin d'architecture	32		
		DAO CAO	36		

- Bloc 3 AJP :

ACRONYME	UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	H	ECTS	QUADRI
ARJP3044-1	Connaissance des techniques V	Techniques de construction III	24	2	Q1
ARJP3045-1	Connaissance des techniques VI	Gestion de chantier	24	2	Q1
ARJP3046-1	Communication et langues III	Techniques de communication	24	2	Q1
ARJP3047-1	Communication et langues IV	Anglais	24	2	Q1
ARJP3048-1	Droit appliqué I	Droit appliqué	24	2	Q1
ARJP3049-1	Droit appliqué II	Déontologie	12	1	Q1
ARJP3050-1	Paysage et environnement & Techniques de l'architecture I	Plan de plantations	36	3	Q1
ARJP3051-1	Paysage et environnement & Techniques de l'architecture II	Connaissances des plantes aquatiques	12	1	Q1
ARJP3052-1	Techniques de l'architecture V	DAO CAO	48	4	Q1
ARJP3053-1	Atelier projet V	Étude de projet	90	10	Q1
ASTG3001-1	Stage			15	Q2
ATFE3001-1	TFE			16	Q2